



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Évaluation institutionnelle
du Cégep de La Pocatière

Décembre 2018



Québec, le 1^{er} février 2018

Madame Marie-Claude Deschênes
Directrice générale
Cégep de La Pocatière
140, 4^e Avenue
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

Objet : Suivi au rapport d'évaluation institutionnelle

Madame la Directrice générale,

Lors de sa réunion du 19 décembre 2017, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi que le Cégep de La Pocatière a apporté à la recommandation contenue dans le rapport d'évaluation institutionnelle publié en mars 2004.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission a recommandé au Collège de considérer, d'une part, la fonction de gestion des ressources humaines dans une perspective plus large que celle des relations de travail et, d'autre part, de compléter sa Politique de gestion des ressources humaines (PGRH) par des programmes appropriés visant la valorisation, le perfectionnement et l'évaluation du personnel. Pour ce faire, le Collège s'est doté depuis 2012 de plusieurs politiques, directives et procédures soutenant le déploiement de la PGRH. Il a notamment adopté une démarche d'intégration professionnelle des enseignants, un plan d'accueil des cadres, une politique de formation des différents groupes de personnel, une politique de reconnaissance du travail et une politique d'appréciation du personnel. La Commission juge que le Collège a donné des suites satisfaisantes et, en conséquence, elle lève cette recommandation.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice générale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Original signé

Murielle Lanciault

c. c. M. Steve Gignac, directeur des études